

ARTICLE 1er : En application des dispositions du Décret n° 57/304 du 30.3.1967 susvisé relative à la nomination de Mlle Josephine née vers 1953 à KOUTIMASSOUNGOU, titulaire de la Licence en Economie Sociale et Familiale (Option : Nutrition (Enseignement) et du Certificat d'aptitude Professionnelle à l'Enseignement Technique (Option : Economie Sociale et Familiale, obtenus à l'Université d'Orléans (France), est intégrée dans les cadres de la catégorie A Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommée au grade de Professeur Certifié de 1er échelon (Agréé), indice 330.

ARTICLE 2.- L'intéressée est mise à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au J.O.N.C et communiqué partout où besoin sera./-

FAITZ VIMBE, le 25 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et
des Affaires Sociales,

Pierre Simon ROUSSEUX - RUF.

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Colonel Louis SYLVAIN GOM.

Le Ministre des Finances

Demba GOMBO-DESSIGN.

Itihé Assatoumba LEXOUN. ZOU.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

REPARTITION :

TCRFO.....	1
CGTFP/APP.....	3
DFI/BST.....	1
D.S.....	3
D.C.F.....	1
ESAS.....	1
DOSSIER.....	3
INTERESSEE.....	1
SGCM/DC.....	2/-

Antoine NDIAGA - O.B.A.